



*Bulletin officiel de  
l'Association des descendants  
de Paul Vachon  
(Familles Vachon et Pomerleau)*



Vue aérienne du Fort Saint-Jean situé aux abords de la rivière Richelieu. À gauche à l'horizon, on voit l'imposant édifice Général-Jean-Victor-Allard de la garnison militaire de Saint-Jean, située au Nord-Ouest de la ville de Saint-Jean.

Volume 21, numéro 2, juin 2019

## **TABLE DES MATIÈRES**

<i>Mot de la présidente M<sup>me</sup> Pierrette Vachon-L'Heureux</i> .....	3
<i>Au fil des jours dans les prairies 1900 – 1936 de Sœur Thérèse Vachon (suite)</i> .....	4
<i>Contrat de mariage de Marie-Magdeleine Vachon, fille de l'ancêtre Paul</i> .....	7
<i>Programme du rassemblement du samedi 14 septembre 2019</i> .....	A
<i>Convocation à l'Assemblée générale annuelle de 2019</i> .....	B
<i>Préinscription avant le jeudi 1<sup>er</sup> août 2019</i> .....	C
<i>Se rendre au Collège militaire royal de Saint-Jean</i> .....	D
<i>Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2018</i> .....	11
<i>Pierre, un frère de Mgr Alexandre Vachon, au Klondike par André N. Vachon</i> .....	16
<i>Quelques nouvelles de votre registraire par Maurice Vachon</i> .....	17
<i>Espace publicitaire</i> .....	18
<i>Une route entre Laprairie et Saint-Jean</i> .....	18
<i>Conseil d'administration</i> .....	19



***Mot de la présidente***  
***M<sup>me</sup> Pierrette Vachon-L'Heureux***

Bonjour à tous et à toutes!

Avant de nous retrouver en assemblée générale à la fin de l'été, voici quelques nouvelles de la fédération des associations de familles souche, notre fédération. L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 11 mai et le président a entrepris un quatrième mandat de deux ans. Le Salon des associations de familles se tiendra comme prévu à la fin septembre selon l'entente de trois ans prise entre la FADOQ et la FAFQ. Merci à notre administrateur Carol Vachon qui nous a représenté à cette rencontre. L'inscription au Salon au coût de 500\$ a été faite le 26 mai et notre stand nous attendra au retour du rassemblement. Dans l'esprit de notre plan de communication, nous avons su profiter du bulletin *Nouvelles de chez nous* cette année pour annoncer notre rassemblement 2019.

Avec votre deuxième numéro du *Copechagnière* de l'année, nous vous proposons de poursuivre une lecture fort agréable, celle de la vie de Sœur Thérèse Vachon. Que de malheurs pour cette famille exilée au détour des années de la crise économique! Pour la paléographie, l'art de lire et de transcrire les anciens documents, elle vous est illustrée cette fois par le contrat de mariage de la septième et dernière des filles du couple fondateur Paul Vachon et Marguerite Langlois, Marie-Magdeleine! Le contrat nous informe de son mariage à l'âge de vingt ans à Pierre Vallée le 25 octobre 1699. Elle est décédée le 17 février 1703, quelques mois avant la mort de notre ancêtre Paul. Cette chronique nous a fait mieux connaître les filles de la famille de notre ancêtre, Marguerite, Marie-Louise, Marie-Madeleine, Marie-Charlotte, Anne-Thérèse, Marie-Françoise et Marie-Magdeleine.

En cette vingt-troisième année d'existence de notre association placée sous le signe de l'histoire, nous nous préparons à plonger dans l'histoire militaire que nous fera revivre notre rassemblement au Collège militaire royal de Saint-Jean aux abords du Richelieu. Nous nous intéresserons au Fort Saint-Jean et à ses 350 ans d'histoire. Inspirés par ce site patrimonial, nous revisiterons la vie et l'œuvre de notre fondateur Samuel-de-Champlain. En compagnie de Léandre Vachon, notre généalogiste militaire passionné d'histoire, nous revivons le voyage entrepris par Champlain sur le Richelieu en 1609.

En parcourant votre bulletin, vous pourrez lire le procès-verbal de notre assemblée générale de l'année dernière enrichi du rapport de la présidence 2017-2018. Préparez vos commentaires et vos suggestions à adresser à votre conseil d'administration et procédez le plus tôt possible à votre inscription au rassemblement de 2019. N'attendez pas que l'été passe pour nous annoncer votre participation à cet événement voire même votre intention de participer à l'administration de votre association de famille. On attend de vos nouvelles. Le myosotis, le muguet et le lilas sont là. La saison des fleurs s'installe. Bon été!

***Toujours fière et laborieuse!***



## *Au fil des jours dans les prairies 1900 – 1936 de Sœur Thérèse Vachon (suite)*

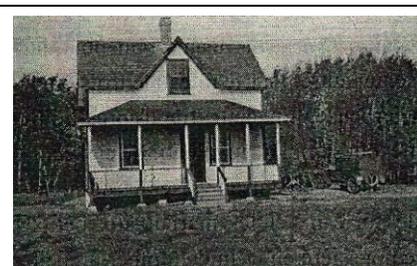
*Note : Sœur Thérèse de la communauté des Sœurs Grises de Montréal est l'auteur d'un ouvrage qui raconte l'histoire de sa famille de 1887 à 2002. Cet extrait est tiré du septième chapitre de son volume. Un premier extrait ayant pour titre Au pays des filatures de coton fut publié dans le volume 7, numéro 1, mars 2005 du Copechagnière. On y apprend, qu'à la suite du décès de Philias Vachon, la famille trime dur sur la ferme à St-Pierre-de-Broughton du comté de Mégantic. Amédée alors âgé de onze ans doit assumer des tâches de la ferme. Sa mère Marie Nadeau décide de déplacer la famille vers la Nouvelle-Angleterre, plus précisément, à Salmon Falls au New Hampshire. Dès que les enfants sont assez vieux, ils travaillent dans les usines de filature de coton. Bientôt, l'ainé Amédée s'improvise barbier et devient propriétaire d'un petit commerce. La famille se tire assez bien d'affaire financièrement, mais Marie Nadeau s'inquiète pour l'avenir de ses enfants dans ce milieu. Pour elle, une nouvelle migration s'impose. C'est un départ pour le Manitoba. Un deuxième article relatant les premières années de cette famille dans les prairies est paru dans le volume 12, numéro 2, juin 2010 du Copechagnière sous le titre La venue aux prairies 1887 – 1896. Un troisième, un quatrième et un cinquième article, extraits du sixième chapitre du volume, sont parus dans les volumes 18, numéros 1, 2 et 3 de 2016, volume, 19, numéros 1 et 2 de 2017 et volume 20, numéros 2 et 3 de 2018, du Copechagnière. Ces bulletins sont tous accessibles sur le site web de l'association : <http://vachon-pomerleau.org> et du mot de passe. Une lecture ou une relecture est toujours très agréable.*

## **Une autre génération grandie 1928 – 1936 (suite)**

### **Le jeune couple et ses premières armes**

Au retour de leur voyage en Saskatchewan, les nouveaux mariés ont élu domicile chez les grands-parents paternels jusqu'en 1930, l'année où a été construite la maison neuve à l'ouest de la ferme existante.

Papa aidé par l'oncle Paul Vachon et Adélarde Phaneuf, a construit cette jolie demeure d'environ seize pieds par vingt-quatre. Elle avait un sous-sol à la grandeur de la maison ; un rez-de-chaussée, pièce unique, divisée en deux par la cage de l'escalier. La première moitié servait de cuisine et de salle à manger alors que l'autre servait de chambre à coucher pour les parents et les enfants. Le premier étage qui devait en principe être divisé en quatre chambres à coucher n'a jamais été terminé.



Maison neuve construite en 1930

Je me souviens encore vivement des heures passées dans ce haut de maison. On y trouvait la petite valise noire de maman et la brune appartenant à papa. Avec l'une ou l'autre de mes sœurs, j'aimais vider ces valises, surtout celle de maman. Nous y avons trouvé sa robe de noces,

surtout il y avait de lettres, des lettres d'amoureux sans doute. Hélas, je ne savais pas lire! Le désir d'en découvrir le secret était tellement grand que cela a provoqué en moi une grande détermination pour apprendre à lire.

Mgr Raymond Marie Tchidimbo écrivait à l'intention des familles chrétiennes ce qui suit l': *homme et la femme s'unissent précisément pour créer l'église domestique, cette église domestique qui accueillera autant d'êtres que leur amour et leurs possibilités financières leur permettront et à qui ils donneront je ne dis pas l'instruction, mais l'éducation globale. Car les enfants qui naissent dans un foyer sont des êtres d'éternité.*

Alice, premier fleuron de leur amour, est née en la fête de Saint-Joseph le 19 mars 1929, à Virden. Pas à l'hôpital, mais plutôt dans la maison des grands-parents Labelle. Le docteur Ross de Virden s'était rendu à la maison et grand-mère assistait le médecin et sa fille.

Les deux autres filles Thérèse et Jeanne sont nées à l'hôpital de Virden. En 1932 notre petit frère Denis venait prendre sa place au sein de la famille et il s'est présenté dans la maison construite en 1930. Ignorant l'avenir, on ne se doutait pas que le 8 mai 1932 allait marquer le début d'une période difficile pour nos jeunes parents.

### **1932 – Maman est malade**

Il faut mentionner que maman n'était pas bien à la naissance de Denis. Papa était allé chercher grand-mère Labelle, à Virden. En passant à Oak Lake, il a averti le médecin qui est venu à la maison. Maman ne pouvait pas nourrir le bébé en raison d'une fièvre de lait au sein droit, devenu très enflé. Enflé au point qu'elle a dû subir trois interventions chirurgicales. C'est le docteur Donaldson d'Oak Lake qui était le médecin traitant.

Grand-mère Labelle a passé au moins trois semaines à la maison afin de secourir maman. Elle couchait avec maman et papa a dû se contenter du pied du lit; les lits étant rares. L'autre lit de la chambre était occupé par les trois petites filles. Denis avait son petit lit dans un coin de la chambre juste à côté de celui des parents. Peu de temps après le docteur Donaldson a dû se rendre en Angleterre pour ses noces. Devant laisser maman qui avait toujours besoin de soins médicaux, il a recommandé à papa de la reconduire à Brandon pour des soins administrés au quotidien. On dit que le médecin de Brandon n'aurait eu que des éloges pour le travail de docteur Donaldson. Il trouvait que les interventions chirurgicales étaient excellentes et n'auraient pu être mieux faites. Bel éloge d'un médecin de la ville à l'endroit d'un jeune médecin de campagne!

Toujours est-il que maman a dû passer de deux à trois semaines à l'hôpital avant de revenir à la maison, C'est Marianne Masson qui est venue prêter main-forte à maman qui avait besoin de prendre le temps nécessaire pour refaire ses forces et retrouver son énergie.

À l'automne 1932, ayant surmonté sa dure épreuve de santé, nous retrouverons maman en tenue de travail. Elle s'appliquait aux soins de ses quatre jeunes, et de son mari et de la maisonnée. Tout semble se placer et, croyions-nous la tempête terminée.

### **Automne 1932 – Papa est malade.**

Un jour d'automne, papa s'est rendu avec l'homme engagé au champ situé au coin sud de la section 16, pour y terminer les foins. Ils sont partis avec trois teams. Un pour la balayeuse, un autre pour le râteau et le troisième pour la gerbeuse. En cette fin d'après-midi d'automne, tout semblait être au ralenti. Le ciel était bleu, une brise légère faisait valser les deniers chants des oiseaux et les mariait aux petits grains de poussière en train de tomber un peu partout en prévision des longs mois d'hiver.

Profitant de l'atmosphère paisible qui régnait un peu partout en cette journée automnale, l'employé de grand-père est allé décrocher lentement la guide prise au bout du timon. Au lieu de descendre et d'aller devant les chevaux pour exécuter cette manœuvre, il a marché tout bonnement sur le timon. Se penchant pour enlever la guide il a peine effleuré le dos du cheval avec le bout du fouet qu'il tenait en main. Inutile de vous dire qu'il n'en fallait pas plus pour déclencher une épouvante. Papa qui était à travailler avec la balayeuse nous à raconté ce qui suit : tout à coup j'ai vu les chevaux de mon homme qui avaient pris l'épouvante! Lui, avait glissé et était tombé dans les dents du râteau où il se faisait rouler comme un bout de bois. Les dents du râteau soulevaient un immense nuage de poussière, à quel point que pour quelques minutes je ne voyais ni chevaux ni employé.

« Voilà que j'ai aperçu l'employé comme un fantôme dans une mer de poussière. Il marchait, donc il n'était pas mort. Et bien, vous dire que j'ai ri ce n'est pas possible. Mais le gros a été de courte durée. Cela a sans doute déclenché quelque chose qui dormait dans mon poumon depuis quelque temps. Toujours est-il que je pouvais plus rire ni souffler. Alors j'ai fait signe à l'employé de se rendre à la gerbeuse avant même d'aller chercher son team. Dételle les chevaux, lui dis-je, il faut que j'aille chez le médecin tout de suite, car je ne peux plus respirer ». J'arrivais difficilement à prendre de bien petites bouffées d'air. Je ne savais pas si nous irions bien loin, mais i fallait partir...

« En arrivant à la maison tout juste le temps de changer de chevaux et nous voilà en route pour Oak Lake chez le docteur Donaldson. Il n'était pas certain au juste de ma condition, était-ce une pleurésie? Une pneumonie? Il me mit un bandeau autour du corps et m'a retourné à la maison. Mais n'allez pas croire que ce morceau de linge était magique. Au cours de la nuit, j'arrivais difficilement à respirer et il me fallait garder la fenêtre ouverte, car je manquais d'air. Maman et les enfants ont dû coucher en haut cette nuit-là, car il faisait trop froid pour eux. Malgré cela ils ont tous attrapé un vilain rhume! »

Au matin de cette nuit terrible, craignant que l'heure suprême allait sonner, on est allé chercher monsieur le curé Roy pour administrer l'Extrême-Onction. Le sacrement semblait avoir ravivé quelque peu le malade, assez pour donner une lueur d'espoir à notre chère maman. Par contre, il n'était pas prudent, de prendre le risque de le garder à la maison. Alors nous avons demandé à Hormidas Masson de le conduire en voiture à l'Hôpital de Brandon. Nous étions au 15 octobre 1932.

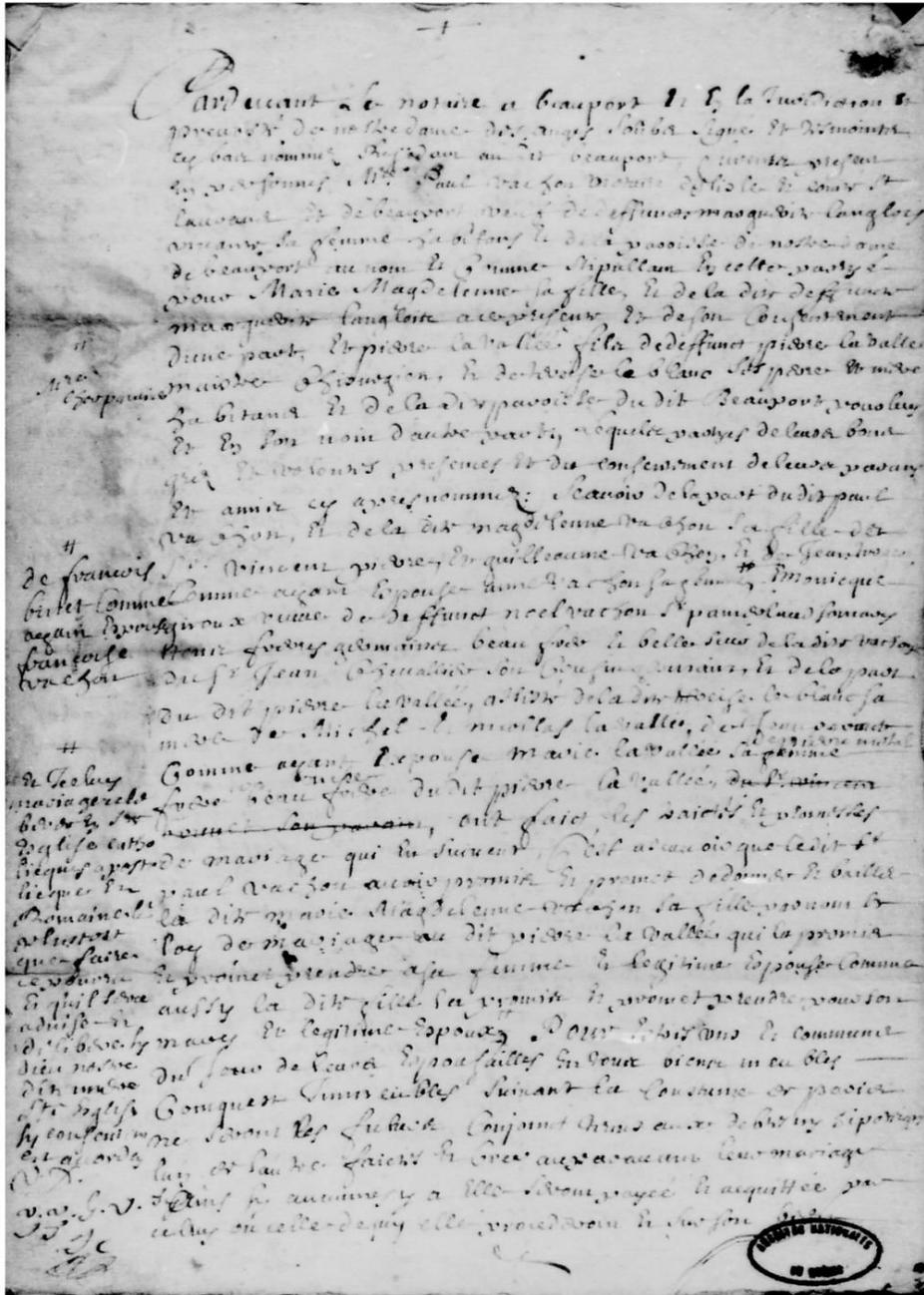
Arrivé à l'hôpital papa s'est mis à délirer. Les sueurs couvraient son visage pâle comme la mort alors que ses membres absents de vie le rendaient inerte sur son lit d'hôpital. On a fait venir le prêtre pour l'administrer à nouveau et préparer la famille au départ éventuel. Maman – se souviendra – se remettait à peine d'un quatrième accouchement et d'un séjour prolongé et pénible à l'hôpital. Elle n'a pu être présente à ces heures de souffrance et d'inquiétude.

Comme la mère Jésus <qui conservait toutes ces choses dans son cœur>, maman a elle aussi gardé beaucoup de souffrance et d'ennui dans son cœur de jeune mère et d'épouse amoureuse. Issue d'une famille au cœur noble et généreux elle les a vus venir à son aide alors que papa était entre la vie et la mort, à l'hôpital. C'est mon oncle Adélarde qui est demeuré avec elle durant tout le temps de la maladie de papa. En nous parlant de ces temps difficiles, papa aimait redire avec un respect émouvant « Je dois vous dire que le Père Labelle prenait bien soin de sa fille et de ses petits-enfants. C'était un homme qui sous un extérieur parfois rugueux, avait un cœur vraiment généreux! La grand-mère, elle, a toujours fait preuve d'un cœur charitable. Elle n'était qu'une mère comme les autres. Elle pouvait tout donner. Oui! Pour aider les autres, elle était toujours prête. Ils ont été des beaux-parents d'un bien grand secours! »

La suite dans un prochain bulletin.

## Contrat de mariage de Marie-Magdeleine Vachon, fille de l'ancêtre Paul

Note : Marie-Magdeleine Vachon était la onzième des douze enfants, la septième et dernière fille de Paul et de Marguerite. Elle était âgée de 19 ans lors de son mariage avec Pierre Vallée. Un fils Pierre né le 8 septembre 1700 est décédé le 17 mars 1712 et une fille Marie-Madeleine née le 23 octobre 1702 est décédée le 20 février 1703, trois jours après le décès de sa mère Marie-Magdeleine décédée le 17 février 1703.



7

Les fautes duquel futur Mariage en vous a Heluy, parois  
 les futures épouse Septennement auzq leurs droictz quil  
 ont ay present par le decedz des ditz feu Pierre la Vallée  
 et de la ditz deffuncte marquede. et langlois. et quils leur  
 pourrois deffois ce apres le decedz des ditzieur. Paul  
 avec sonz. et de la ditz le blanc, vire de la ditz future  
 épouse, et de la ditz le blanc, m. de. du dit futur épouse  
 et futur épouse a donner la future épouse de la femme  
 de trois. Cens livres de deniers pre fixz a prendre par la  
 successeur. Les les biens de la ditz communauté. Survenant  
 la rusee apres l'immature. et de la fait de la Grice  
 ou du doinaire. Touchant et le porteur et de la rusee  
 entrez l'ave de la femme de deux cens livres, Pourra la  
 future aduenant la dissolution de leur ditz communauté  
 Prendre a celle. Et ce faisant deffendant laquelle aura  
 portz auzq son dit futur épouse. Et s'abilla linz. Survenant  
 a son usage. des bagues. et Joyaux. et devoirs. et rusee  
 de la que deniers, et le dit futur épouse. Et ainsi. Et  
 ce pendant de contin. Cedit mariage. Les ditz aduenant  
 de deffendant par succession donation et autrement  
 tout francement et quill'em. Sans payer au aucun  
 de denz de leur communauté. Encore bien quellez en  
 vacent. Car ainsi a dit le tout auoir. Entre les  
 les ditz parchez parantz et amis promettant et  
 obligant et Renoncant et fait et passe en la  
 maison du dit St. Paul. Vers son dudit beausvire et  
 vint. Quinquiesme Jour d'octobre. Lan mil six cent quatre  
 vintz. Dix nee f. presence des sus nommez parantz et  
 amies. Et des Jean Gzeau. et d'Arnaud qui n'ont signez  
 avec le dit future épouse Marie Magdeleine  
 Vincent Vachon. et de la Vachon. et de la Vachon.  
 Guillaume Vachon. et de la Vachon. et de la Vachon.  
 Et ont est dit futur épouse, la dit le blanc, le dit  
 Jean Vachon, le dit michel Vachon. et auzq de la rusee  
 Jacobin de la rusee. signé de ce enquire les a pariez  
 Jean Chevalier

La transcription de ce contrat qui suit n'engage en rien la responsabilité de l'association. L'original de ce document a été numérisé par le BANQ.

Pardevant Le notaire a beauport Et En la Juridiction Et  
prevosté de nostre dame des anges Soubs Signé Et tesmoins  
cy bas nommez Residant au dit beauport, furents present  
En personnes M.<sup>re</sup> Paul vachon notaire de lisle Et comté S.<sup>t</sup>  
laurens Et de beauport veuf de deffuncte marguerite langlois  
vivante Sa femme habitans Et de la paroisse de nostre dame  
de beauport au nom Et Comme Stipullant En cette partye  
# M.<sup>re</sup> pour Marie Magdeleine Sa fille, Et de la dite deffuncte  
Charpentier marguerite langlois a ce presente Et de Son Consentement  
dune part, Et pierre lavallée # fils de deffunct pierre lavallée  
maistre Chirurgien, Et de therese leblanc Ses pere Et mere  
habitans Et de la dite paroisse du dit Beauport pour luy  
Et En Son nom d'autre part, Lequels partyes de leurs bons  
grez Et volontes presences Et du consentement de leurs parans  
Et amis cy apres nommez: Scavoir de la part du dit paul  
## vachon, Et de la dite magdelenne vachon Sa fille des  
de francois S.<sup>rs</sup> vincent, pierre, Et guillaume vachon, Et de Jean turgeon  
binet Comme Comme ayant Espouse anne vachon Sa femme, ## Monicque  
ayant Espouse giroux veuve de deffunct noel vachon S.<sup>r</sup> pomerlaud Son mary  
francoise tous freres germains beau frere Et belle Seur de la dite vachon  
vachon du S.<sup>r</sup> Jean Chevallier Son Cousin germain, Et de la part  
### et lceluy mere de Michel Et nicollas lavallée, de Jean parant  
mariage celebrer Comme ayant Espouse Marie lavallée Sa femme de pierre.....  
En S.<sup>te</sup> Eglise frere et beau frere du dit pierre lavallée, du S.<sup>r</sup> vincent  
catholique ~~xxxxx Son parain,~~ ont fait les traictés Et promesses  
apostolicque Et de mariage qui En Suivent, C'est a scavoir que le dit S.<sup>r</sup>  
Romaine le plustost paul vachon avoir promis Et promet de donner Et bailler  
que faire ce pourra la dite marie Magdeleine vachon Sa fille par nom Et  
Et quil Sera loy de mariage au dit pierre lavallée qui la promis  
advisé Et deliberé Et promet prendre a Sa femme Et legitime Espouse Comme  
Sy dieu nostre aussy la dite fille la promis Et promet prendre pour Son  
dite mere S.<sup>te</sup> mary Et legitime Espoux ### Pour estres uns Et communs  
Eglise Sy du Jour de leurs Espousailles En tous biens meubles  
consentent, Conquest Immeubles Suivant la Coustume de paris  
Et accordent ne Seront les futurs Conjoint tenus aux debtes ny hipoteques  
(par.) lun de lautre faictes Et Créé auparavant leur mariage  
Ains Sy aucunes y a Elle Seront payée Et acquittée par  
celuy ou celle de quy elle procederont Et Sur Son bien  
(par.)

# noms Raisons  
actions

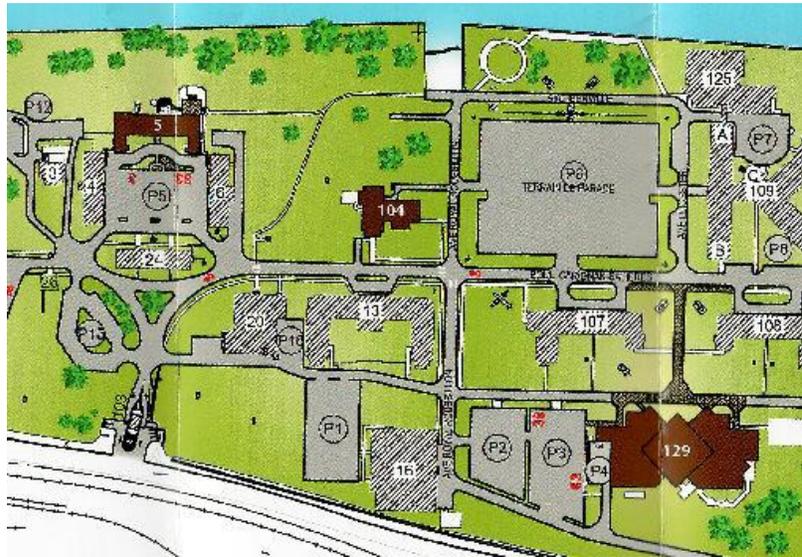
En faveur duquel futur Mariage Et pour a Iceluy parvenir les futurs Espoux Se prennent avecq leurs droicts<sup>#</sup> quils ont a present par le deceds des dits feu Pierre lavallee Et de la dite deffuncte marguerite langlois, Et quils luy pourrons Eschoir cy apres le deceds des dits Sieur Paul vachon, ~~Et de la dite leblanc~~ pere de la dite future Espouse, Et de la dite leblanc mere du dit futur Espoux Le futur Espoux a doué la future Espouse de la Somme de trois Cent livres de douaire prefix a prendre par le Survivant Sur les biens de la dite communauté Suivant la prisee apres qu'inventaire En Sera fait Et Sa Crüe ou du douaire Coustumier, le preciput Sera Reciproque Entres Eux de la Somme de deux cent livres, Pourra la future advenant la dissolution de leur dite communauté Renoncer a Icelle Et ce faisant Reprendre ce qu'elle aura porté avecq Son dit futur Espoux Ses habits linge Servant a Son Usage Ses bagues Et Joyeaux Ses douaire Et preciput tels que dessus, Et le dit futur Espoux Ses armes le tout ce pendant Et Constant le dit mariage luy Sera advenu Et Escheu tant par Succession donation Et autrement le tout franchement Et quittement Sans payer aucunes debtes de leur Communeauté Encore bien qu'elle y Eut parle Car ainsy a Esté le tout accorde Entres les dittes partyes parans Et amis promettant &c obligeant &c Renonceant &c fait Et passé En la maison du dit S.<sup>r</sup> Paul vachon au dit beauport le vingt Cincquiesme Jour doctobre lan mil Six cent quatre vingt dix neuf presences des Sus nommes parans Et amis Et de Jean Chevallier tesmoins qui a Signé avecq la dite future Espouse Et ont les dit futur Espoux, la dite leblanc, le dit Jean parant, le dit michel vallée Et autres declares ne Savoir Escrire ny Signer de ce Enquis les apostille

Marie Magdelene vachon p vachon (par.) vincent vachon  
vachon Deffourchette Guillaume Vachon Jean Turgeon  
Jean chevallier

## ***Programme du rassemblement du samedi 14 septembre 2019***

---

Lorsque vous arriverez à la guérite de l'entrée du collège, le préposé vous invitera à prendre la première rue à droite pour vous diriger jusqu'au stationnement numéro P3. Vous apercevrez le pavillon Dextraze numéro 129 du plan. Dirigez-vous alors vers l'avant du pavillon, et suivez les indications jusqu'à l'entrée principale. Du hall d'entrée, la salle Le Petit-Fort est à votre gauche. Noté que le musée que nous visiterons est situé en haut à gauche au numéro 3.



Pour disposer de l'information nécessaires, veuillez apporter votre bulletin avec vous.

### **Déroulement de la journée**

- |         |  |
|---------|--|
| 9 h 30  | Accueil et inscription à la salle Le Petit-Fort                        |
| 10 h 30 | Assemblée générale annuelle  |
| 12 h 00 | Apéro à la mémoire du Sieur Samuel de Champlain                        |
| 12 h 30 | Buffet chaud préparé par le personnel de la Corporation                |
| 13 h 30 | Conférence : Retour de Samuel de Champlain en 1609, par Léandre Vachon |
| 14 h 30 | Visite guidée du Musée du Fort Saint-Jean                              |
| 15 h 45 | Photo officielle du rassemblement                                      |
| 16 h 15 | Tirage des prix de présence et mot de la fin                           |

## *Convocation à l'Assemblée générale annuelle de 2019*

---

Le samedi 14 septembre 2019 à 10 h 30  
à la salle Le Petit-Fort du pavillon Dextraze de la Corporation du Fort Saint-Jean  
15, rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

### *Ordre du jour*

- 1 – Ouverture de l'Assemblée générale annuelle
- 2 – Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 – Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 2018
- 4 – Rapport d'activité de la présidente
- 5 – Rapport du trésorier : états financiers
- 6 – Rapport du registraire : adhésions à la ADPV
- 7.– Site Internet et page Facebook
  - Rapport du webmestre
  - Commentaires et suggestions
- 8– Élections des nouveaux membres du CA
  - Désignation d'un président d'élection
  - Désignation d'un secrétaire d'élection
  - Information sur le nombre de postes à combler
  - Mises en candidature
  - Nomination des membres du CA
  - Résultat du conciliabule des membres du nouveau CA
- 9 – Période de questions
- 10 – Levée de l'Assemblée générale

## *Préinscription avant le jeudi 1<sup>er</sup> août 2019*

---

**DATE LIMITE :** Jeudi 1<sup>er</sup> août 2019. Le sceau postal en fait foi.

**COÛT :** Membre : ..... 50 \$  
Non-membre : ..... 55 \$  
Enfant moins de 12 ans : ... 20 \$

Note : Un non-membre peut adhérer à l'association en préinscription et payer le même prix que le membre.

### **INSCRIPTION**

**DATE LIMITE :** Vendredi le 30 août 2019. Le sceau postal en fait foi.

**COÛT :** Membre et non-membre : 55 \$  
Enfant moins de 12 ans : 20 \$

Libellez votre chèque au nom de **l'Association des descendants de Paul Vachon**.  
Postez à **Maurice Vachon, 14 rue du Trèfle, Baie-Saint-Paul, G3Z 0H2**

**INFORMATION :**

Léandre Vachon : 450 349-6141. Courriel : [lenvac@sympatico.ca](mailto:lenvac@sympatico.ca)

Marie-Marthe Pomerleau : 819 565-0655. Courriel : [rcharest2@videotron.ca](mailto:rcharest2@videotron.ca)

Maurice Vachon : 418 222-2811. Courriel : [mauricevachon@derytele.com](mailto:mauricevachon@derytele.com)



---

### **FORMULAIRE D'INSCRIPTION (complétez aussi la page suivante)**

#### **PRÉINSCRIPTION MEMBRE ET NON-MEMBRE : Date limite : 1<sup>er</sup> août 2019**

NOM : \_\_\_\_\_ No : \_\_\_\_\_ TÉL : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Nombre de membres \_\_\_\_\_ x 50 \$ = \_\_\_\_\_

Nombre de non-membres \_\_\_\_\_ x 55 \$ = \_\_\_\_\_

Nombre d'enfants \_\_\_\_\_ x 20 \$ = \_\_\_\_\_

**TOTAL :** \_\_\_\_\_ \$

#### **INSCRIPTION POUR TOUS : Date limite : 30 août 2019**

NOM : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Nombre de personnes : \_\_\_\_\_ x 55 \$ = \_\_\_\_\_

Nombre d'enfants : \_\_\_\_\_ x 20 \$ = \_\_\_\_\_

**TOTAL :** \_\_\_\_\_ \$

## *Se rendre au Collège militaire royal de Saint-Jean*

En provenance de la région de Montréal, pour se rendre sur le site du Collège militaire royal

1. Prendre l'autoroute 10 Est.
2. Prendre la sortie 22, autoroute 35 Sud, en direction de Saint-Jean-sur-Richelieu.
3. Prendre la sortie 43, boulevard. du Séminaire.
4. Tourner à droite sur le boulevard.Séminaire.
5. Continuer sur le boulevard. du Séminaire jusqu'à la rue Vanier environ 3,8 kilomètres.
6. Tourner à gauche sur la rue Vanier.
7. Tourner à gauche sur Jacques-Cartier Nord (4,7 kilomètres).
8. L'accès au fort est à votre droite (5,2 km).

Le préposé à l'entrée du fort vous indiquera le stationnement P3 du pavillon Dextraze.

### **Ébergement à Saint-Jean-sur-Richelieu:**

**Quality Hotel 450 348-7376**

[www.choicehotels.com](http://www.choicehotels.com)

725, boulevard du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

**Auberge Harris : Téléphone 450 348 3821**

[www.aubergeharris.com](http://www.aubergeharris.com)

576, rue Champlain, Saint-Jean-sur-Richelieu

**Motel Belle Rivière : Téléphone 450 347-5561**

[www.bellriviere.ca](http://www.bellriviere.ca)

93, Chemin des Patriotes Est, Saint-Jean-sur-Richelieu

### **Noms et prénoms des personnes qui vous accompagnent**



Nom : \_\_\_\_\_ Membre n° : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Membre n° : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Membre n° : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

## *Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2018*

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE PAUL VACHON  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
PROCÈS-VERBAL DU 15 SEPTEMBRE 2018  
SALLE PAROISSIALE DE L'ÉGLISE  
DE LA NATIVITÉ DE NOTRE-DAME DE BEAUPORT  
25, RUE DU COUVENT, BEAUPORT

- PRÉSENCE** Mme Francine Gagné, Mme Réjeanne Gagnon, Mme Lucille Giroux, Mme Francine Lagueux, Mme Louise Maillette, Mme Gaétane Pomerleau, Mme Jeanne Pomerleau, Mme Marie- Marthe Pomerleau, Mme Hélène Routhier, Mme Rachel Sabourin, Mme Carole Vachon, Mme Francine Vachon, Mme Francine Vachon-Maheu, Mme Micheline Vachon, Mme Pierrette Vachon-L'Heureux, M. Carl Arsenault, M. Réjean Charest, M. Pierre Duval, M. Jean-Claude Maheu, M. Daniel Pomerleau, M. Éric Pomerleau, M. Carol Vachon, M. Léandre Vachon, M. Mathieu Vachon, M. Maurice Vachon, M. Richard Vachon, M. Richard Vachon.
- ABSENCE** M. Denis Pomerleau (administrateur)

**1. OUVERTURE DE L'AGA DU 15 SEPTEMBRE 2018**

Mme Pierrette Vachon-L'Heureux souhaite la bienvenue à tous les participants et les participantes.

Mme Francine Vachon présente le programme et l'horaire des activités de la journée.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposée par Mme Micheline Vachon et appuyée par M. Réjean Charest.

**3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 10/09/2017**

Proposée par M. Réjean Charest et appuyée par Mme Lucille Giroux

**4. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

Mme Pierrette Vachon-L'Heureux fait la lecture de son rapport qui relate les activités de l'ADPV( voir l'annexe 1 ).

M. Carol Vachon propose l'adoption de ce rapport et est appuyé par Mme Jeanne Pomerleau.

## 5. RAPPORT DU TRÉSORIER

M. Éric Pomerleau présente les états financiers (voir l'annexe 2).  
M. Pierre Duval propose l'adoption de ce rapport et est appuyé par Mme Marie-Marthe Pomerleau.

## 6. RAPPORT DU REGISTRAIRE

M. Maurice Vachon commente la situation des adhésions et du renouvellement. Considérant le maintien du « membership », mais le vieillissement des membres, il invite à être proactif en faisant de la sollicitation dans nos propres familles.

M. Mathieu Vachon propose l'adoption de ce rapport et Mme Francine Vachon l'appuie.

## 7. ÉLECTIONS

À la motion de la présidente proposant M. Léandre Vachon comme président des élections et M. Daniel Pomerleau à titre de secrétaire, l'assemblée répond par un appui à l'unanimité.  
M. Léandre Vachon reçoit les candidatures suivantes:

-Louise Maillette propose Maurice Vachon; appuyée par Jeanne Pomerleau

-Micheline Vachon propose Éric Pomerleau; appuyée par Pierre Duval

-Réjean Charest propose Marie-Marthe Pomerleau appuyée par Francine Vachon

-Pierrette Vachon-L'Heureux propose Francine Vachon : appuyé par Maurice Vachon

-Francine Lagueux propose Carol Vachon; appuyée par Micheline Vachon

Tous les candidats et candidates acceptent.

## 8. SITE INTERNET ET FACEBOOK

Maurice Vachon commente les statistiques de la fréquentation de notre site Internet et de la page Facebook. De plus, il donne des informations sur le mot de passe et sur les modifications faites pendant l'année.

## 9. PÉRIODE DE QUESTIONS OU SUGGESTIONS

Mme Pierrette Vachon-L'Heureux fait un rappel de la proposition de la sollicitation auprès de nos proches pour augmenter le nombre d'adhésion.

## 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Mme Pierrette Vachon-L'Heureux propose la levée de l'assemblée et M. Léandre Vachon appuie.

## RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE 2017-2018

À la fin du rassemblement de l'année dernière à la Grande Ferme, dans l'ambiance patrimoniale de la région d'accueil de notre ancêtre en terre d'Amérique, j'ai entrepris ma septième année à la présidence de l'Association des descendants de Paul Vachon, l'ADPV. Nous avons laissé des traces dans ce lieu historique fraîchement rénové que nous avons eu le plaisir de découvrir ou redécouvrir, dans cette salle d'assemblée générale que nous avons inaugurée. La côte de Beaupré restera toujours notre lieu d'enracinement premier en Amérique. Une médaille célébrant notre vingtième année d'existence est dorénavant exposée dans la vitrine de la maison qui nous a accueillis si chaleureusement, à la vue des nombreux et nombreuses touristes à la recherche d'histoire et de racines de famille.

Notre association qui a été fondée en 1996 est aujourd'hui, en ce mois de septembre 2017, dans sa vingtième et unième année d'existence. Nous pouvons être fiers du chemin parcouru et de la réputation enviable dont notre association jouit dans la communauté des associations de famille souche du Québec.

Cette année, nous voici à nouveau réunis après la période des vacances, en début de septembre, selon le souhait exprimé par l'assemblée générale il y a trois ans déjà. Ce rassemblement qui nous offre la découverte de la région de Thedford Mines et de ses Vachon est stimulant pour notre association. Des travaux de généalogie, plus précisément de paléographie, nous ont attirés vers ce lieu. Notre généalogiste saura nous en apprendre davantage à ce sujet.

En jetant un regard en arrière, on peut constater que la dernière année de vie associative s'est déroulée allègrement. Nous avons tenu une première réunion du nouveau conseil d'administration lors du rassemblement, le samedi 10 septembre au Centre d'initiation au patrimoine de la grande ferme de Saint-Joachim. Plus tard à l'automne, à Trois-Rivières au Restaurant Maman Fournier, la 34<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de notre association a eu lieu le dimanche 5 novembre 2016. L'enthousiasme était au rendez-vous. Le succès du rassemblement nous animait et nous entreprîmes la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle et la révision du volume 20, numéro 3 du bulletin. La restructuration de la Fédération des associations de famille est annoncée et les perspectives du rassemblement de 2017 se dessinent déjà à l'horizon.

À la demande du conseil, la présidente et la vice-présidente se rendent à Lauzon sur la rive sud de Québec le dimanche 5 février pour remettre la médaille du vingtième anniversaire de l'association à notre fondateur Daniel Vachon dont l'état de santé ne lui avait pas permis d'être présent au rassemblement de Saint-Joachim en septembre. Le geste est émouvant et les échanges très chaleureux.

La réunion spéciale de la Fédération tenue à la suite de l'annulation du Salon du printemps de Lévis a marqué la vie de notre regroupement d'associations cette année. Dès janvier 2017, le président de la fédération a annoncé une rencontre du CA élargi.

Celle-ci a eu lieu le 11 janvier au siège de la FAFQ. Les représentants et les représentantes d'association ainsi que les membres du CA se penchent sur la situation financière de la Fédération. Les participants et les participantes manifestent leur volonté de refuser toutes formes de fusion, d'appuyer le conseil d'administration, de verser les frais d'adhésions et de s'engager dans la restructuration de la Fédération. La 33<sup>ième</sup> Assemblée générale annuelle de la Fédération des associations de familles du Québec aura donc lieu le 25 mars au centre Noël-Brulart de Sillery à Québec. Le nouveau conseil de la Fédération propose un renouvellement de l'organisation pour atteindre les objectifs proposés par le gouvernement. La Fédération cherche une voie pour engager les associations dans l'activité que suscitera le carrefour du patrimoine généalogique annoncé dans le cadre du projet du réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique développé par la Ville de Québec. Le président, Michel Bérubé, confirme cet engagement par une communication générale datée du 19 avril. Un Salon des associations de familles du Québec est annoncé pour les 28 et 29 octobre à Lévis. Nous avons acquitté notre adhésion et nous sommes inscrits au Salon.

Nous avons tenu la trente cinquième réunion du conseil d'administration, la deuxième de l'année comme il est prévu dans nos règlements, le dimanche 17 juin 2017. C'est au cours de cette rencontre, toujours au restaurant Maman Fournier du boulevard des Récollets à Trois-Rivières que nous entérinions le procès-verbal du CA du 5 novembre 2016. Le projet du bulletin, le volume 19, numéro 2 est soumis au conseil. Le comité d'organisation du rassemblement de 2017 dépose sa programmation.

Notre bulletin *Le Copechagnière*, un lien très important pour les membres de l'association, se porte bien. La publication du bulletin qui relève de la responsabilité du secrétariat s'est poursuivie grâce au travail de l'éditeur intérimaire Léandre notre généalogiste. Nous le remercions chaleureusement de son intérêt à devenir un éditeur méritant en développant son ingénuité et ses talents dans ce domaine.

Le volume 18, numéro 3, de novembre 2016, nous proposait un retour sur notre rassemblement avec, en page de couverture, une belle photo de la maison construite en 1866 et reconnue comme monument historique depuis 1975 que nous avons bien habitée pendant une journée mémorable. Dans ce numéro, nous prolongeons nos festivités et revivons la remise de la médaille du vingtième anniversaire.

*Le Copechagnière* du printemps 2017 nous a fait renouer avec notre président fondateur en page couverture. Le volume 19, numéro 1, mars 2017 proposait la suite de l'article *Au fil des jours dans les prairies* de Sœur Thérèse et la suite de l'article de notre vice-présidente sur notre histoire de famille à travers l'archéologie. Au verso, la photo du musée minéralogique et minier de Thedford Mines laisse deviner les intentions du comité du rassemblement. Enfin, le volume 19, numéro 2 de juin 2017 célèbre l'honneur rendu à la présidente par l'adoubement à la Compagnie des cent-associés francophones qui lui échoit pour souligner son attachement à la souche française de notre famille. La francophonie et le fait français en Amérique sont à la racine de l'enracinement des familles souches. L'intérêt déjà manifesté par l'équipe pour la paléographie à l'occasion des travaux menés par Jacques Vachon et retrouvés à Thedford Mines se manifeste aussi. Notons que la signature de notre ancêtre nous devient familière et que deux dits des Vachon, les Laminée et les Deffourchette sont illustrés pour nous dans notre bulletin.

Je souligne que notre collègue administrateur Daniel Pomerleau a, au cours de cette année, apprivoisé la fonction de secrétaire et je l'en remercie. Éric Pomerleau a, comme à l'habitude, veillé scrupuleusement à la tenue des états financiers et notre registraire et webmestre Maurice Vachon a entretenu le site de l'ADPV et desservi les nouveaux et les anciens membres de son mieux.

Je rappelle aussi la précieuse collaboration instituée avec Joël Léger, chercheur de l'association *Mémoire des chênes de La Copechagnière*. Elle nous sera très utile pour mieux suivre les travaux de restauration qui sont en cours à La Copechagnière. De ce côté, il convient de signaler l'intérêt du volet archéologique de notre dossier. Le site de Wikipédia signale les fouilles qui ont eu lieu au début du vingtième siècle et qui ont permis de mettre à jour Les Vachon, un site archéologique qui comprend trois gisements préhistoriques. Il se trouve sur la commune de Voulgézac, à 20 km au sud d'Angoulême, en Charente, France. Le site se trouve sur le versant nord de la vallée d'un petit affluent de la Boême, la Font-Robert, qui coule d'est en ouest. La falaise d'une hauteur d'environ 30 mètres comporte, sur une longueur d'environ 50 mètres, deux petits abris et une grotte dans le talus boisé bordant le bois des Vachon. Le «burin» des Vachon est présent dans la couche 2. On y a trouvé des burins busqués, des grattoirs carénés et des grattoirs à museau. Ces données nous ouvrent une nouvelle aire de recherche et pourraient inciter à orienter quelques projets de voyage vers ce territoire.

En terminant, je veux profiter de cette occasion pour remercier très chaleureusement mes collègues du conseil d'administration chez qui j'ai trouvé tout au long de cette année encore, une stimulante atmosphère de travail et une bienveillante entraide qui ne se dément pas.

Longue vie à l'association des descendants de Paul Vachon!

*Toujours fière et laborieuse*

*Pierrette Vachon-L'Heureux*  
Québec, septembre 2018

ANNEXE B DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 015 SEPTEMBRE 2018

<b>SITUATION FINANCIÈRE DE</b>						
<b>L'ASSOCIATION des DESCENDANTS de PAUL VACHON</b>						
<b>(familles Vachon et Pomerleau)</b>						
Assemblée générale annuelle le 15 septembre 2018 à Québec						
	2018 <sup>P</sup>	2018-08-31	2017	2016	2015	2014
<b>Recettes</b>						
Cotisations des membres	1 750,00	1 226,00	2 477,00	1 510,00	1 976,99	2 597,02
Ventes d'articles de promotion et tirage	200,00	12,10	367,50	532,30	318,75	110,00
Rassemblements annuels et brunchs	1 200,00	0,00	1 420,00	915,00	1 329,00	925,00
Intérêts du placement chez Tangerine	25,25	16,83	51,27	65,78	70,53	60,51
Publicité et Dons	100,00	0,00	0,00	0,00	500,00	200,00
<b>Total des recettes au 31 décembre</b>	<b>3 275,25</b>	<b>1 254,93</b>	<b>4 315,77</b>	<b>3 023,08</b>	<b>4 195,27</b>	<b>3 892,53</b>
<b>Déboursés</b>						
Bulletin, secrétariat et registrariat						
Bulletin Le Copechagnière	1 000,00	664,66	930,22	1 081,39	1 087,66	1 238,63
Secrétariat	100,00	0,00	103,42	137,86	270,13	151,36
Registrariat et trésorerie	300,00	0,00	366,66	265,76	116,92	403,84
Recrutement et Sections régionales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>1 400,00</b>	<b>664,66</b>	<b>1 400,30</b>	<b>1 485,01</b>	<b>1 474,71</b>	<b>1 793,83</b>
Kiosques et Congrès	250,00	0,00	229,95	370,35	375,00	447,83
Rassemblements annuels & divers	1 200,00	225,00	1 438,03	812,36	2 136,16	1 257,34
Articles de promotion	300,00	0,00	314,20	1 105,92	141,00	320,00
Cotisations F.F.S.Q., assurances	316,00	316,00	258,00	272,00	280,00	324,00
Incorporation (charte)	34,00	0,00	0,00	34,00	34,00	34,00
Site Internet	91,00	91,00	91,00	93,13	81,63	70,13
Frais à la Caisse populaire	110,94	75,14	126,70	104,88	93,92	102,36
<b>Total des déboursés au 31 décembre</b>	<b>3 701,94</b>	<b>1 371,80</b>	<b>3 858,18</b>	<b>4 277,65</b>	<b>4 616,42</b>	<b>4 349,49</b>
<b>Excédent des recettes sur les déboursés</b>	<b>-426,70</b>	<b>-116,87</b>	<b>457,59</b>	<b>-1 254,57</b>	<b>-421,15</b>	<b>-456,96</b>
<b>Avoirs</b>						
Solde à la Caisse Populaire de Charlesbourg	1 059,42	668,22	1 322,12	717,50	1 878,59	2 050,44
Part de qualification à la Caisse Populaire	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Solde chez Tangerine	5 831,16	5 822,74	5 805,91	6 254,64	6 188,86	6 118,33
Fonds d'opération de Francine Vachon (150\$-250\$) (petite caisse)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit / Solde à la FAFQ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Inventaire incluant articles de bureau et équipement <sup>1</sup>	1 961,72	1 961,72	1 961,72	1 951,79	1 965,54	2 068,88
<b>Total de l'avoir au 31 décembre</b>	<b>8 857,29</b>	<b>8 457,68</b>	<b>9 094,75</b>	<b>8 928,93</b>	<b>10 037,99</b>	<b>10 242,65</b>
<sup>P</sup> : prévision						
<sup>1</sup> : À partir de 2006, l'inventaire est évalué au coût de production.						
L'inventaire ne tient pas compte des bulletins sous l'ancien format.						



## *Pierre, un frère de Mgr Alexandre Vachon, au Klondike par André N. Vachon*

De Saint-Raymond à Los Angeles par le Klondike et l'Alaska  
Pierre Alexandre Vachon (1874 – 1942), frère de Mgr Alexandre Vachon

En 2009, l'historien André N. Vachon publie une biographie de Mgr Alexandre Vachon, un natif de Chute-Panet sur la rivière Sainte-Anne qui occupe les fonctions d'archevêque d'Ottawa de 1940 à 1953. Dix ans plus tard, André nous présente une biographie d'un frère de l'archevêque : « Le Klondike, l'Alaska et au-delà – Pierre Alexandre Vachon – Un Pionnier - sa vie et son époque ». Deux de ses frères, John et André, le rejoignent dans l'année qui suit. Ils poursuivent ensuite leur route vers l'Alaska et au-delà. Les trois frères ont vécu leur enfance à Chute-Panet de Saint-Raymond de Portneuf. Ils sont d'abord partis à l'aventure dans l'est des États-Unis et ensuite vers le Yukon au moment où une ruée vers l'or dans cette région atteint son apogée en 1898.



Pierre A Vachon vers 1910  
Collection Gregory Grant

Pionnier de ces régions nordiques, les pépites d'or ne rendent pas Pierre riche, mais il se débrouille bien; l'exploitation de magasins, la

traite des fourrures et plus tard l'immobilier étant ses sources principales de revenus. Il contribue à améliorer le bien-être de ses concitoyens; par exemple, il fait partie du premier conseil municipal de la ville de Dawson au Yukon. Comme dans bon nombre de familles, les trois frères font face à de multiples épreuves dont la perte de trois enfants dans un incendie. Les lettres nombreuses et volumineuses que Pierre a fait parvenir à son frère l'archevêque Alexandre et à ses parents nous révèlent un homme



dynamique qui possède un franc-parler ne laissant personne indifférent.

*Note : Plus d'information dans le prochain bulletin.*



## *Quelques nouvelles de votre registraire par Maurice Vachon*

**Statistiques :** 118 membres en règle : (93 membres et 25 conjoints)  
7 membres cotisation échue (1<sup>er</sup> avis envoyé) : (6 membres et 1 conjoint)  
1 membre cotisation échue (2<sup>e</sup> avis envoyé) :

**Paiement des cotisations :** Il vous sera possible de payer votre cotisation annuelle en utilisant le Virement Interac de Desjardins. Ce qui évitera des frais de poste et de chèque. La preuve de votre paiement sera le courriel que vous m'aurez fait parvenir.

### **Page Facebook :**

Les membres et les non membres sont très actifs sur la Page Facebook. Nous avons **250** mentions « J'aime ». Continuons à diffuser notre Page Facebook à tous les membres de notre famille et les personnes de notre entourage.

Lien : [www.facebook.com/VachonPomerleauOrg](http://www.facebook.com/VachonPomerleauOrg)

### **Site Internet <http://vachon-pomerleau.org>**

Le nouveau site Internet de l'Association est en fonction depuis le 19 octobre 2013. Voici quelques statistiques des visites sur le site pour la période du 19 octobre 2013 au 8 juin 2019.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Total*
Visites sur le site	324	1 364	5 889	1 823	1 042	1 605	464	12 511
Nouveaux visiteurs	206	1 091	5 421	1 470	820	1 378	382	10 768
Pages vues	1 894	5 790	10 070	6 013	4 366	5 773	1 458	34 375

\* Le total est pour la période entière de 2013 à 2019.

Remarquez le nombre de visiteurs uniques qui ont consulté le site Internet depuis sa création en 2013.

**Recrutement :** Des idées pour recruter de nouveaux membres? Faites-moi parvenir vos suggestions.

En voici une : **vous pouvez abonner, pour un an, un membre de votre famille.**

Repérer des Vachon ou Pomerleau dans notre entourage et me faire parvenir les coordonnées de ces personnes.

**Mot de passe :** Il y aura changement du mot de passe pour « Accès privé aux membres » à chaque publication du bulletin « Le Copechagnière ». Le nouveau mot de passe à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 sera : **vacances**.

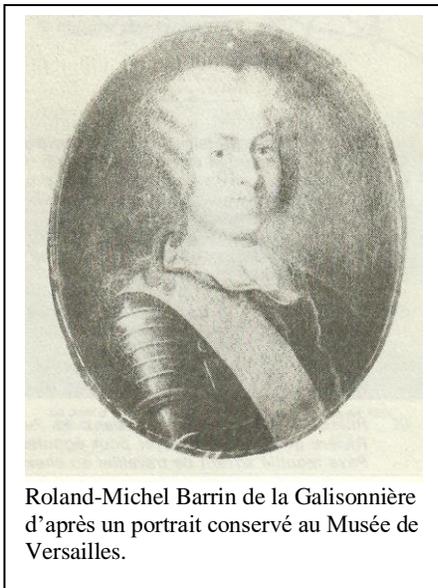
Vous trouverez le bouton « Accès privé aux membres » au bas de chaque page du site Internet de l'association.

## Espace publicitaire

 <p><b>POMERLEAU</b> GAZ PROPANE POUR ENTREtenir LA FLAMME</p>	<p>POUR UNE BONNE AFFAIRE, VOYEZ <b>DION CHEVROLET BUICK GMC INC.</b> www.dionchevrolet.com</p> <p><b>Richard Dion</b> Président</p> <p>2200, rue Sherbrooke MAGOG, Québec J1X 4Z6 Bur.: (819) 843-6571 R/és.: (819) 847-0303 Fax: (819) 843-6528</p> <p><b>LOCATION AVIS</b> Magog: (819) 868-2847 richard.dion@dionchevrolet.com</p>
---	--

Nous vous rappelons que pour ceux et celles qui désirent offrir de la publicité et de la visibilité à leur entreprise, vous devez contacter M. Daniel Pomerleau, administrateur de l'Association par courriel à [lldp@videotron.ca](mailto:lldp@videotron.ca) ou par téléphone au 819 569-0397.

## Une route entre Laprairie et Saint-Jean



Roland-Michel Barrin de la Galissonnière d'après un portrait conservé au Musée de Versailles.

Avec la construction de différents forts le long de la rivière Richelieu et l'importance stratégique de la région de Saint-Jean dans la défense de ce territoire de la Nouvelle-France, il devenait nécessaire d'établir un lien plus direct avec Montréal. C'est alors La Galissonnière, gouverneur de la Nouvelle-France, ordonna la construction d'un nouveau fort à Saint-Jean. Par la même occasion, il en profita pour faire prolonger le chemin de 1739 jusqu'à Saint-Jean en coupant par la Savanne sur la territoire de Saint-Luc.

Le 8 novembre 1748, Lanoullier du projet écrit : *<J'ai été l'esté dernier, par ordre de Mrs le commandant de faire faire le chemin proposé de Saint-Jean, les fossés de chaque côté de ce chemin ont été fait pour lassecher. Ces fossés ont leur cour et pentes dans la petite rivière de Montréal qui a sa décharge dans le bassin de Chambly. Et dans celle des Iroquois, ils coulent à peu d'eau et ceux que j'ay fais faire au mois de juillet dernier dans la savanne ont tout ce chemin qui est ferme et dur. J'ay*

*suspendu ce travail le 26 juillet, parce qu'il fallait donner le temps aux habitans de faire leur récolte et foin et l'ay recommencé le quatre septembre suivant pour achever le reste des fossés de sorte qu'ils ont esté achves dans le commencement d'octobre...>*

Dans son ouvrage *Petite histoire de Saint-Luc*, Réal Fortin nous rappelle que La Galissonnière voit dans la construction de ce chemin une économie des communications : *<Au lieu qu'auparavant on étoit obligé de faire passer les secours par Chambly, d'où il falloit monter trois rapides>*

## Conseil d'administration

	<p><b>Pierrette Vachon-L'Heureux</b>  <b>Présidente</b>            1115, ave Marguerite-Bourgeoys            Québec (Québec)            G1S 3Y1            418 687-0589  <a href="mailto:vachonlheureux@webnet.qc.ca">vachonlheureux@webnet.qc.ca</a></p>		<p><b>Francine Vachon</b>  <b>Vice-présidente</b>            385, rue Lockwell, app. 420            Québec (Québec)            G1R 5J6            418 522-8817  <a href="mailto:valpaga06@gmail.com">valpaga06@gmail.com</a></p>
	<p><b>Éric Pomerleau</b>  <b>Trésorier</b>            1201, des Marguerites            Saint-Pierre-Île-d'Orléans,            (Québec)            G0A 4E0            418 995-0551  <a href="mailto:e.pomerleau@hotmail.com">e.pomerleau@hotmail.com</a></p>		<p><b>Maurice Vachon</b>  <b>Registraire-webmestre</b>            14, rue du Trèfle            Baie-Saint-Paul, (Québec)            G3Z 0H2            418 760-8414  <a href="mailto:mauricevachon@derytele.com">mauricevachon@derytele.com</a></p>
	<p><b>Marie-Marthe Pomerleau</b>  <b>Administratrice</b>            1230, rue des Éillets            Sherbrooke (Québec)            J1E 1M7            819 565-0655  <a href="mailto:rcharest2@videotron.ca">rcharest2@videotron.ca</a></p>		<p><b>Daniel Pomerleau</b>  <b>Secrétaire</b>            495, rue Bégin            Sherbrooke (Québec)            J1G 4J7            819 569-0397  <a href="mailto:lmdp@videotron.ca">lmdp@videotron.ca</a></p>
	<p><b>Léandre Vachon</b>  <b>Archiviste-généalogiste</b>            1428, rue Bernier            Saint-Jean-sur-Richelieu            (Québec)            J2W 1G3            450 349-6141  <a href="mailto:lenvac@sympatico.ca">lenvac@sympatico.ca</a></p>		<p><b>Carol Vachon</b>  <b>Administrateur</b>            2808, rue Laprade app. 4            Québec (Québec)            G1V 1C1            418 650-0169  <a href="mailto:vachoncarol@videotron.ca">vachoncarol@videotron.ca</a></p>
<p>Clés USB            Il y en a encore quelques-unes en inventaire (10 \$ chacune). Contient 21 014 fiches des Vachon et Pomerleau.</p>			<p>Il n'en reste que cinq en inventaire (10 \$ chacune). Contacter Léandre Vachon.</p>

### Sollicitation d'articles

Nous sollicitons vos articles pour les publier dans le bulletin. Le prochain bulletin sera publié en octobre 2019. Prière de soumettre vos articles par courriel [lenvac@sympatico.ca](mailto:lenvac@sympatico.ca) à Léandre Vachon pour le 27 septembre 2019.



*L'entrée du collège, située au numéro 15 de la rue Jacques-Cartier Nord. à Saint-Jean-sur-Richelieu.*

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2019

Postes Canada

Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication

Retourner les blocs adresse à l'adresse suivante :

Association des Descendants de Paul Vachon

14, rue du Trèfle Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 0H2

**IMPRIMÉ – PRINTED PAPER SURFACE**